

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 3884

présenté par

M. Potier, M. Echaniz, Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Philippe Brun, M. Aviragnet, M. Baptiste,
Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette,
M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul,
M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 2

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« 4° *bis* De développer une meilleure articulation entre disciplines scientifiques, sciences sociales et économiques, en mobilisant notamment les leviers de l'agroécologie, du biocontrôle, de la génétique et de la prophylaxie, en vue de permettre une reconception des systèmes agricoles, par une approche de diversification au sein de la parcelle et de déploiement de la mosaïque paysagère ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter les dispositions relatives aux objectifs programmatiques en matière d'orientation, de formation, de recherche et d'innovation, par le développement d'une approche prophylactique et d'une meilleure articulation entre disciplines scientifiques et de sciences sociales et économiques au service d'une reconception des systèmes agricoles, à travers par exemple le déploiement du concept de « mosaïque paysagère ».

Les objectifs de diminution de 50 % de pesticide sont conciliables avec les autres attendus – sécurité alimentaire et climatique – mais à la condition sine qua non d'une reconception profonde des systèmes agricoles. Une vision prophylactique de la santé du végétal qui rompt avec l'illusion

techno-solutionniste. L'expérience montre que cette reconception est techniquement possible. Le mot clé de cette reconception est diversité : diversité dans le temps par l'allongement des rotations, diversité au sein de la parcelle, diversité de la mosaïque paysagère.

Or, comme l'indique l'Anses dans un rapport publié en 2020, « les leviers permettant d'atteindre les services écosystémiques permis par la diversité de cultures, la couverture permanente, la perturbation minimale du sol, sans recours à l'usage d'un pesticide systémique sont encore à identifier ». Il faut, pour pouvoir évaluer et proposer de nouveaux modèles, mieux connaître les interactions entre les espèces végétales cultivées, entre agriculture et biodiversité, entre différents écosystèmes et l'évolution des paysages agricoles. Dans ces domaines, les recherches sont de plus en plus nombreuses mais elles nécessitent de s'appuyer sur plusieurs disciplines, dans des approches qui ne concernent pas un seul compartiment de l'environnement ou de l'agriculture, mais davantage les territoires et les dynamiques entre différents territoires.

Les pratiques prophylactiques reposent largement sur les principes de l'agroécologie et vont inclure des mesures mises en œuvre soit au moment de la culture, soit en amont. Au moment de la culture, ceci comprend le choix de variétés résistantes aux bioagresseurs, les cultures intégrant des mélanges de variétés ayant différentes résistances ou des mélanges d'espèces. Encore plus en amont, ceci intègre l'allongement des rotations ou encore la gestion des paysages pour réduire les tailles des îlots cultivés ou augmenter la présence d'éléments fixes du paysage.

Jean Boiffin, agronome, l'indique justement dans son ouvrage « La fabrique de l'agronomie, de 1945 à nos jours » (2023) : « l'avènement d'une agronomie « du paysage », capable d'apporter une contribution reconnue et sollicitée au développement territorial, nous semble impliquer un investissement cognitif et technologique inédit, sur toutes les interactions spatiales que met en jeu le fonctionnement des agroécosystèmes, sur les méthodes qui permettent de les appréhender, sur les modèles à utiliser pour les comprendre et les prévoir, sur les systèmes collectifs qui en assurent la plus ou moins bonne gestion sociale et politique (...), enfin sur les démarches d'accompagnement appropriées. »

Les pratiques prophylactiques reposent largement sur les principes de l'agroécologie et vont inclure des mesures mises en œuvre soit au moment de la culture, soit en amont. Au moment de la culture, ceci comprend le choix de variétés résistantes aux bioagresseurs, les cultures intégrant des mélanges de variétés ayant différentes résistances ou des mélanges d'espèces. Encore plus en amont, ceci intègre l'allongement des rotations ou encore la gestion des paysages pour réduire les tailles des îlots cultivés ou augmenter la présence d'éléments fixes du paysage.

Jean Boiffin, agronome, l'indique justement dans son ouvrage « La fabrique de l'agronomie, de 1945 à nos jours » (2023) : « l'avènement d'une agronomie « du paysage », capable d'apporter une contribution reconnue et sollicitée au développement territorial, nous semble impliquer un investissement cognitif et technologique inédit, sur toutes les interactions spatiales que met en jeu le fonctionnement des agroécosystèmes, sur les méthodes qui permettent de les appréhender, sur les modèles à utiliser pour les comprendre et les prévoir, sur les systèmes collectifs qui en assurent la plus ou moins bonne gestion sociale et politique (...), enfin sur les démarches d'accompagnement appropriées. »

